

DU 23 AU 27 OCTOBRE

A la Ferme St Pol aux vacances
d'Automne 2023

DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

La migration des oiseaux

À LA DECOUVERTE DU MONDE DES OISEAUX ET
DE LEUR INCROYABLE AVENTURE MIGRATOIRE

*Fabrication de mangeoires, création de
"birdstickers", de carillons, de branches
suspendues pour protéger les oiseaux et
plein d'autres jeux pour s'amuser*

GROUPE DES PETITS ET DES MOYENS

*Sortie au jardin aux
oiseaux de Upie*

spectacle des perroquets et des rapaces

GROUPE DES GRANDS

*Sortie spectacle "sur les pas de
oodaq"
marionnettes et objets de la
"cie les décintrés"*

POUR TOUS

*balade contée
avec
l'association
"nature au
coeur"*

"Envoie ta carte postale"

CRÉATION ET ENVOIE DE CARTES POSTALES À
D'AUTRES ENFANTS DANS LE MONDE ENTIER

Au programme :

*Découverte du mode de vie et des
jeux des "enfants d'ailleurs"*

*Jeu de piste "la béegude de Mazenc
d'antan" avec des cartes postales de 1904*



*Fabrication de la carte du monde
des droits des enfants*

*Grands jeux du facteur: aidons-le
à prendre une pause dans sa course
contre le temps*

Modalités d'inscription

A lire attentivement jusqu'au bout !

Etape 1 : Si votre enfant est déjà venu à la Ferme st Pol, passez directement à l'étape 2.

Pour une première inscription : télécharger le **dossier 1ère inscription et la fiche sanitaire de liaison** sur le site internet de la communauté de communes et nous **l'envoyer dès maintenant**, par courrier ou par mail alshfermestpol@ccdb26.fr avec la photocopie des vaccins de votre enfant et votre attestation de **Quotient familiale**.

Si vous avez des factures en attente de règlement, votre enfant sera inscrit seulement sur liste d'attente.

Etape 2 : envoyer votre demande par mail à compter du :

Vendredi 06 octobre 2023 à partir de 18h00 à : fsp.automne2023@orange.fr

Avant la date et l'horaire indiqués aucun mail ne sera pris en compte..

Dans le mail vous devez nous informer (pour tout les enfants !) :

- Nom et date de naissance du ou des enfants
- Nom et numéro de téléphone du ou des responsables
- Nom de la commune de votre résidence principale : joindre un justificatif de domicile
- Arrêt de bus souhaité et fréquence
- Les dates des semaines de vacances souhaitées

Si inscription pour deux semaines, merci d'indiquer a semaine prioritaire, l'autre sera validée si il reste des places.

- Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2023 sauf quotient supérieur à 1200 €.
- La fiche sanitaire de liaison 2023/2024 complété pour **TOUS** les enfants.

Attention, s'il manque des informations, l'inscription ne sera pas prise en compte

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui attestera la bonne réception du mail.

Etape 3 : A partir du **10 octobre au soir** , vous recevrez un mail avec la facture qui attestera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due. **Attention, bien lire la facture sur laquelle les dates d'inscriptions valident son indiquées.**

Si vous ne recevez aucune nouvelle : envoyer un sms au 06.73.17.95.77.

Etape 4 : Vous devrez envoyer avant le début des vacances le paiement de la facture pour valider l'inscription de votre enfant ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Ferme St Pol.

*Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux
8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit
Toute facture éditée doit être payée .*

Tarifs 2023 :

En fonction du quotient familial, ce tableau vous permet de connaître le montant de votre participation. La prise en charge de la CAF ou la MSA reste à déduire de ce tarif de base. Réduction pour le 2ème enfant. Ce prix inclut les transports, les repas cuisinés sur place, les goûter et les intervenants.

Quotients Familiaux	De 0 à 565	De 565 à 900	De 901 à 1200	Au delà de 1201
Tarifs semaine 5 jours	52	58	63	68
A partir du deuxième enfant et plus	47	53	57	62
Tarifs semaine 4 jours	44	48	52	56
A partir du deuxième enfant et plus	40	44	48	52

Le règlement doit être fait à l'ordre de : ALSH la ferme saint pol

Les inscriptions sont à la semaine uniquement.

L'annulation de la semaine, d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle entrainera la facturation à prix coûtant.

Si l'absence est justifiée, seuls les jours de présence réels seront facturés au tarif journée. Le trop perçu sera paramétré dans notre logiciel sous forme d'avoir : pas de remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes ou en vacances chez un membre de leur famille, ne sont pas prioritaire.

Contact : Florentine OUDOT

Les mardis et jeudis : 06 73 17 95 77

Courriel : ccpd.lafermestpol@orange.fr